1548 - Jean Longis et Vincent Sertenas - Trésor de pratique pour les juges, avocats et procureurs - ÖNB Wien

Auteurs : Vernoy, Jean de

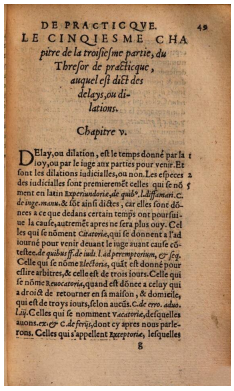

DE PRACTICQVE. 49
LE CINQIESME CHA
pitre de la troisiesme partie, du
Thresor de practicque,
auquel est dict des
delays, ou di-
lations.

Chapitre v.

DElay, ou dilation, est le temps donné par la loy, ou par le iuge aux parties pour venir. Et sont les dilations iudicialles, ou non. Les especes des iudicialles sont premierement celles qui se font en latin *Peremptorie, de quib⁹ l. diffinitiui. C. de iudic. omn.* & sõt ainsi dictes, car elles sont données a ce que dedans certain temps ont poursuiue la cause, autrement apres ne sera plus ouy. Celles qui se nõment *Cauatorie*, qui se donnent a l'adiourné pour venir deuant le iuge ayant cause cõtestee *de quibus ff. de iudi. l. ad peremptorium, & seq.* Celle qui se nõme *Electoria*, qui est donné pour eslire arbitres, & celle est de trois iours. Celle qui se nõme *Incauatorie*, quand est dõnee a celuy qui a droict de retourner en sa maison, & domicile, qui est de troys iours, selon aucũs. *C. de cons. adue. Lect.* Celles qui se nomment *Vacatorie*, desquelles nous *C. de feriis* dont cy apres nous parlerons. Celles qui s'appellent *Excusatorie*, lesquelles

8

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : ÖNB/Austrian Books Online
LangueFrançais
SourceWien (At), ÖNB, Sammlung von Handschriften und alten Drucken 29.W.1 29 W 11
Format (largeur x format)8°
CouvertureParis
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : ÖNB/Austrian Books Online

Informations sur le fichier

Nom original :
1548_La_premiere_partie_du_thresor_de_practicque_Longis_Page_150.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.14 Mo
Dimensions : 565 x 950 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 03/12/2016 Dernière modification le 16/11/2023